



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION**  
**Valant règlement de consultation**

**Animation de balades grand public sur la réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet**

**1- Dénomination des cocontractants**

**Pouvoir adjudicateur**

Tony BERNARD  
Président  
Parc Naturel Régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 12 décembre 2017.

**Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

**2- Procédure de passation**

Consultation simplifiée, marché à procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

**3- Objet de la consultation / Calendrier**

La prestation comporte l'animation de 5 balades thématiques de 2h30 à 3h dans la réserve naturelle régionale du lac de Malaguet :

- découverte de la flore par le goût (x 2),
- découverte de l'environnement par la construction de jeux et d'instruments de musique (x 2),
- découverte de l'environnement nocturne (x 1).

Ces animations doivent être adaptées à tout public et se répartir sur les mois de juillet et d'août.

Un bilan des balades devra être fourni au Parc, incluant une brève analyse de la participation et de l'adhésion du public aux propositions pédagogiques mises en œuvre.



En tant que gestionnaire de la RNR, le Parc Livradois-Forez sera un interlocuteur privilégié du prestataire, qui pourra bénéficier de son appui notamment pour les conditions d'accès à la réserve naturelle et la réglementation spécifique à respecter.

Le Parc assurera la promotion de ces balades par l'intermédiaire d'un flyer et d'une communication adaptée sur son site internet et sur les réseaux sociaux.

#### **4- Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Compréhension du projet, méthode et planning d'intervention (40%)
2. Compétences de l'équipe (30%)
3. Prix de l'offre (30%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **5- Pièces constitutives de la consultation**

Le présent document descriptif de la consultation et le devis.

#### **6- Propriété des images, vidéos et supports de communication**

Les photographies, les vidéos et l'ensemble des productions issues de la prestation pourront être exploitées par le Parc dans le cadre d'une utilisation non commerciale.

Le prestataire s'engage à mentionner le Parc comme maître d'ouvrage de cette prestation dans toute communication interne ou externe.

#### **7- Éléments financiers**

Pour ce projet, le Parc Livradois-Forez dispose d'un budget maximum de 1 000 € TTC.

#### **8- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

#### **9- Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de factures correspondantes aux acomptes prévus à l'article 10.



Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures pourront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [compta@parc-livradois-forez.org](mailto:compta@parc-livradois-forez.org).

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

#### **10- Acomptes**

- Un premier acompte de 50% du montant total de la prestation sera versé à la signature du présent marché, sur présentation d'une facture.
- Un deuxième acompte de 50% valant solde du marché sera versé à l'issue de la mission.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

#### **11- Modalités de la consultation**

Offre à remettre pour le 1<sup>er</sup> juillet 2019 à 10h00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional Livradois-Forez ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

#### **Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

<b>DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE</b>
---

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Un devis comportant la proposition technique et le planning d'intervention envisagé
- ✓ Un RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

**Signature et Cachet de l'entreprise**

Le.....

Signature et Cachet du Directeur